

décllic

décarbonons
le Live
collectivement !

Élaborer une stratégie
de transition écologique
et se doter de moyens
d'action efficaces
pour réduire l'empreinte
carbone et environnementale
des musiques actuelles.

Telle est l'ambition de ce projet porté
par la **FEDELIMA** (Fédération des lieux de musiques
actuelles) et le **SMA** (Syndicat des musiques actuelles)
accompagnés par l'agence **ekodev**.



Les organisations porteuses du projet

Créée le 1^{er} janvier 2013, la FEDELIMA est un réseau national qui fédère des lieux et projets d'intérêt général dédiés aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire français. La fédération aide ses membres à anticiper les mutations culturelles, écologiques, économiques, technologiques, politiques et sociales et les soutient dans leur développement dans un souci de complémentarité et de coopération. Ses démarches se veulent collectives, participatives et ouvertes avec le secteur professionnel, les partenaires publics et territoriaux, les artistes et plus largement la société civile.

Le SMA – Syndicat des Musiques Actuelles, créé en 2005, est le syndicat de la filière des musiques actuelles et rassemble aujourd'hui près de 600 entreprises. Il représente des festivals, des salles de concert (dont les salles labellisées SMAC par l'État), des producteurs de spectacles, des producteurs de disques (labels), des centres de formation ou encore des radios, ainsi que des fédérations et réseaux. Ces entreprises indépendantes et majoritairement associatives ont pour point commun d'œuvrer en faveur de l'intérêt général et de la diversité, notamment en soutenant l'expression des artistes et l'accès à la culture des populations. Elles revendiquent une lucrativité limitée.

Le prestataire

L'agence **ekodev** est un cabinet qui accompagne les organisations, mais également les territoires, dans l'élaboration et le déploiement opérationnel d'une stratégie développement durable ambitieuse, afin de relever les nouveaux défis sociaux et environnementaux.

Dans une logique de co-construction et de partage des connaissances, le projet Décllic sera suivi par un comité de pilotage, un comité technique et un comité des partenaires.

Les partenaires

- Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Soutenir les alternatives vertes dans la culture » de la filière des industries culturelles et créatives (ICC) de France 2030, opérée par la Caisse des Dépôts.
- Avec le soutien du Centre national de la musique
- Avec la collaboration de l'Académie du Climat pour l'événement de lancement



Contacts

FEDELIMA : Benjamin Faigneau – 07.82.83.59.39 – benjamin.faigneau@fedelima.org
www.fedelima.org
SMA : Aurélie Hannedouche – 06.99.10.75.75 – dg@sma-syndicat.org
www.sma-syndicat.org/

décllic

décarbonons
le Live
collectivement !

Après avoir identifié des besoins en ressources, outils, accompagnements, moyens humains et financiers auprès de leurs adhérents, la FEDELIMA et le SMA amorcent une démarche collective inédite avec 18 structures (salles de concert, festivals, producteurs de spectacles, centres de formation) représentatives de la filière spectacle vivant-musiques actuelles.

Le but :

- collecter des données sur l'impact environnemental de la filière selon différentes typologies de structures et consolider les connaissances existantes ;
- définir une stratégie et un plan d'action permettant d'accompagner la transition écologique de la filière en cohérence avec les enjeux environnementaux et en alignement avec les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Pour répondre à ces enjeux et mettre en œuvre les actions préconisées, ce projet prévoit un programme d'accompagnement des acteurs de la filière sous forme de boîte à outils intuitive et la publication des données en toute transparence, afin de permettre à l'ensemble des structures et professionnel·le·s de s'approprier le travail réalisé.

—

L'enjeu de cette expérimentation est d'impulser de manière proactive une synergie de filière et ainsi d'encourager un maximum de structures à s'engager dans une transition bas carbone.

À travers ce projet se déploient :

- une logique collective d'échanges vertueux entre des structures volontaires ;
- le développement de l'interconnaissance professionnelle ;
- une démarche d'anticipation pour un secteur qui se veut plus soutenable ;
- une mutualisation de moyens synonyme de gain de temps considérable pour l'ensemble de la filière ;
- une réduction du coût individuel de la réalisation d'un bilan carbone et de son accompagnement pour les structures ;
- un effet de solidarité entre structures de différentes tailles dans la participation à ce projet.

—

Un projet qui démarre en 2023 et se poursuit en 2024 !

Phase 1 (janvier – mars 2023)

- Définition du cadre de la démarche collective et co-construction de la méthodologie

Phase 2 (avril – septembre 2023)

- Mesure des émissions de gaz à effet de serre : collecter et consolider les données existantes

Phase 3 (septembre – décembre 2023)

- Définition des objectifs et d'un plan d'action structurant pour l'ensemble de la filière des musiques actuelles
- Création d'une plateforme en ligne et en libre accès afin de partager la méthodologie, les résultats et les ressources produites dans le cadre de ce projet

Phase 4 (janvier – avril 2024)

- Accompagnement au déploiement des actions préconisées

—